



CEPII

**CENTRE
D'ÉTUDES PROSPECTIVES
ET D'INFORMATIONS
INTERNATIONALES**

No 1994 – 13
Novembre

Chômage et salaire en France sur longue période

Pierre Villa

SOMMAIRE

Résumé.....	3
Abstract.....	4
Introduction.....	5
1. La construction de séries longues de chômage.....	6
1.1. Le chômage avant la première guerre mondiale.....	6
1.2. Le chômage sur l'entre-deux-guerres.....	9
1.3. Le chômage après la deuxième guerre mondiale.....	13
2. Comparaison de l'évolution du chômage sur les trois périodes.....	18
2.1. Avant la première guerre mondiale.....	18
2.2. Entre les deux guerres.....	18
2.3. L'après-deuxième guerre mondiale.....	20
3. Volatilité et saisonnalité du chômage.....	21
4. Flexion des taux d'activité.....	25
5. Chômage et salaire.....	27
Conclusion.....	31
Annexes.....	34
Liste des documents de travail du CEPII.....	42

RESUME

On attribue la formation du chômage moderne à l'urbanisation, au développement du salariat et à l'apparition de la grande entreprise, les procédures d'enregistrement n'ayant fait qu'accompagner l'évolution. Son émergence aurait eu lieu dans les années trente. La construction d'une série mensuelle de chômage sur un siècle à partir d'enquêtes et de recensements est l'occasion de discuter cette assertion en même temps que la qualité, la variabilité et le niveau de la série, en fonction des sources et des méthodes de calcul. Cela nous amène à formuler un point de vue légèrement différent. Le chômage moderne, et son influence sur les salaires, est déjà constitué au début du siècle, même s'il ne touche qu'une partie réduite de la population. Son extension dans les années trente est surtout le fait de la crise. On n'observe pas en France une diminution des fluctuations du chômage depuis le début du siècle comme au Etats-Unis. De plus le chômage de l'entre-deux-guerres est resté très inférieur au niveau actuel. Paradoxalement, les comportements salariaux relatifs au chômage sont, au début du siècle, plus proches des comportements contemporains que ceux de l'entre deux guerres.

Le chômage fluctue en phase avec la production industrielle sans délai dans les années vingt et en fonction de la politique économique dans les années trente ; tandis que sur l'après-guerre, il évolue selon les cycles de l'activité économique avec apparition d'une tendance au milieu des années soixante. Sa volatilité est plus forte dans les périodes de plein emploi (avant la première guerre mondiale, années vingt, années cinquante). La liaison emploi-chômage a augmenté constamment au cours du siècle. A la flexibilité des heures travaillées (début des années trente) et des taux d'activité non salariés (entre deux guerres) s'est substituée partiellement la flexibilité de l'emploi salarié (âge de la retraite, emploi temporaire et contrats à durée déterminée).

Ensuite, nous relierons l'évolution des salaires en niveau à celle du chômage en procédant à des estimations économétriques d'une équation de salaire en niveau (pas une courbe de Phillips) de façon à discuter la formation des salaires au niveau macroéconomique. On montre que depuis le début du siècle, les délais d'ajustement des salaires se sont allongés, les contrats salariaux sont dans l'après-guerre mieux indexés, dépendent des gains de productivité, des anticipations de prix et de variables institutionnelles tandis que le rôle du chômage reste important, comme au début du siècle. Au contraire, sur l'entre deux guerres, le chômage n'a qu'une influence secondaire sur la formation des salaires. Ce résultat va à l'encontre de la conception graduelliste selon laquelle l'économie française aurait évolué progressivement vers un régime plus oligopolistique.

ABSTRACT

Unemployment and wages in France over a long period

The making of modern unemployment is ascribed to urbanisation, the development of the wage-earning class and the appearance of the big firm, while the registration methods have only been coming along with the evolution. The emergence of unemployment would have happened during the thirties. The computing of a monthly series of unemployment over a century by using surveys and census allows us to discuss this assertion as well as the quality, the variability and the level of the series according to the sources and the computing methods. This leads us to formulate a slightly different point of view. The modern unemployment, and its influence on wages, is an already made up category at the beginning of the century, even though it hit only a minor part of the population. Its spread during the thirties is especially the consequence of the depression. A reduction of unemployment fluctuations since the beginning of the century is not observed in France as in the United - States. Moreover, unemployment during the Inter-war years remained much lower than during the recent years. Paradoxically, the wage behaviour related to unemployment was at the beginning of the century closer to the contemporaneous one than the wage setting during the interwar years.

Unemployment fluctuated in phase with the industrial production without lags during the twenties and according to economic policy during the thirties. After the second world war, it moved according to the cycles of the economic activity and a trend appeared in the mid-sixties. The volatility of unemployment is greater during the full employment periods (before the first world war, during the twenties and the fifties). The unemployment-employment relationship has increased constantly over the century. The flexibility of salaried employment (retirement age, temporary and fixed duration contracts) has substituted partly for the flexibility of hours duration and of non-salaried activity rates.

Then, we link the evolutions of wages and unemployment by estimating wage level equations (not Phillips curves) in order to discuss the wage setting at the macroeconomic level. Since the beginning of the century, adjustment lags of wages have increased, wage contracts, since the second world war, are better indexed on prices, they depend upon productivity changes, upon prices expectations, and upon institutional variables. Nevertheless, the impact of unemployment remains as high as at the beginning of the century. On the contrary, during the inter-war years, unemployment has had only a secondary impact on wage setting. This result is not compatible with the graduallistic idea according to which the French economy would have developed progressively towards a more oligopolistic regime.

JEL classification numbers : E2, N3

CHOMAGE ET SALAIRE EN FRANCE SUR LONGUE PERIODE¹

Pierre Villa

INTRODUCTION

On attribue la formation du chômage moderne à l'urbanisation, au développement du salariat et à l'apparition de la grande entreprise, les procédures d'enregistrement n'ayant fait qu'accompagner cette évolution. Son émergence aurait eu lieu dans les années trente (R. Salais). Nous cherchons à évaluer cette affirmation à partir des données statistiques et de l'économétrie. Cela nous amène à formuler un point de vue légèrement différent : le chômage moderne (et son influence sur les salaires) est déjà constitué au début du siècle, même s'il ne touche qu'une partie réduite de la population, et son extension dans les années trente est surtout le fait de la crise. Paradoxalement, les comportements salariaux relatifs au chômage sont au début du siècle plus proche des comportements contemporains que de ceux de l'entre-deux-guerres.

Pour cela nous commençons par exposer comment on peut construire une série de chômage sur longue période (1894-1994) pour la France. Ce travail est l'occasion de discuter la qualité, la variabilité et le niveau de la série en fonction des sources et des méthodes de calcul. Le résultat obtenu permet alors de passer à une analyse descriptive qui s'articule sur deux points. Tout d'abord on n'observe pas en France une diminution des fluctuations du chômage depuis le début du siècle comme aux Etats-Unis (phénomène que d'ailleurs C. Romer attribue à l'artifice de la construction des données). De plus, on constate que le chômage de l'entre-deux-guerres est resté inférieur au niveau qu'il a atteint dans les années récentes. Nous discutons dans quelle mesure ces phénomènes sont liés à l'évolution du salariat.

Ensuite, nous relierons l'évolution du chômage à celles des salaires de façon à discuter la formation de ces derniers au niveau macroéconomique. On montre que depuis le début du siècle, les délais d'ajustement des salaires se sont allongés, les contrats salariaux sont dans l'après-guerre mieux indexés, dépendent des gains de productivité, des anticipations de prix et de variables institutionnelles tandis que le rôle du chômage reste important, comme au début du siècle. Au contraire, sur l'entre deux guerres, le chômage n'a qu'une influence secondaire sur la formation des salaires. Ce résultat va à l'encontre de la conception graduelliste selon laquelle l'économie française aurait évolué progressivement vers un régime plus oligopolistique.

¹ Cet article a fait l'objet d'une communication pour le colloque d'Economie Historique de l'ADIS du 1-2 décembre, 1994, Paris.

1. LA CONSTRUCTION DE SERIES LONGUES DE CHOMAGE

Il est en général admis que la mesure du chômage varie en fonction d'au moins trois paramètres : l'extension du salariat, la perception que les acteurs ont eux-mêmes de la notion de chômage macroéconomique et la représentativité des organismes publics ou privés d'aide aux chômeurs. Les sources et les définitions statistiques dépendent donc des structures socio-économiques et peuvent varier au cours du temps. Pourtant, nous verrons que cette évolution est beaucoup plus faible qu'on ne le prétend habituellement. De plus, compte tenu de la rareté des données dans les périodes anciennes, il est nécessaire de faire des choix, si on veut construire une série macroéconomique de chômage. L'objet de ce paragraphe est de présenter ceux-ci de façon à expliciter les hypothèses faites par rapport aux trois paramètres que nous avons évoqués.

D'une manière générale, les séries de chômage ont été calculées en prenant pour base les données des recensements et en interpolant celles-ci à l'aide d'indicateurs sauf pour les années récentes où nous avons repris les publications de l'INSEE à partir de 1967². Les calculs ont été menés avec une périodicité mensuelle et les séries ont été désaisonnalisées par la méthode de Holt et Winters³.

En raison des ruptures historiques et statistiques, il convient de distinguer les trois périodes séparées par les deux guerres mondiales. Dans VILLA (1994), nous avons proposé des raccords sur ces deux guerres qui nous ont amené à construire une série de chômage trop élevée sur les années 1950. C'est pourquoi dans ce travail nous présentons des données différentes pour la période 1946-1967.

1.1. Le chômage avant la première guerre mondiale

La notion de chômeur apparaît pour la première fois dans le recensement de 1896 et a été, du point de vue statistique globalement stable jusqu'en 1936⁴. Elle ne concerne que les salariés (employés et ouvriers) ayant une profession et sans emploi le jour du recensement. Bien que la définition soit assez proche des définitions actuelles, les statistiques sous-évaluent le chômage parce qu'elles ne prennent pas en compte celui des travailleurs indépendants (entrepreneurs individuels et aides familiaux) qui représentent 45% de l'emploi au cours de cette période. Ainsi ne sont pas considérés comme chômeurs, les façonniers, les artisans à domicile, les journalistes agricoles et toutes les personnes qui ne travaillent pas sous la direction d'un patron fixe⁵. De plus, les statistiques sous-estiment le chômage féminin parce que les femmes préféraient se déclarer sans profession ou "aides

² L'auteur remercie S. Dumartin pour lui avoir fourni les données.

³ Nous envisagerons par la suite d'autres méthodes pour traiter la saisonnalité, le cycle et le trend.

⁴ Suivant les dates, les personnes ayant plus de 65 ans (1896, 1901) ou plus de 60 ans (1906 à 1936) sont retirées du chômage. De même les chômeurs de très longue durée (la définition de cette dernière varie de 1 an à 2 ans suivant les recensements) sont retirés de la statistique. Il en est de même des personnes qui ne sont pas restées suffisamment longtemps sans emploi (8 jours au moins) : voir B. Reynaud-Cressent (1984). Il est intéressant de noter que dès 1896, les statisticiens ont cherché à distinguer chômage et inactivité.

⁵ Il est probable en outre que les statistiques ne prennent pas en compte le chômage des "jeunes", qui sont déclarés dans le ménage de leurs parents. Cependant cette question est anecdotique à l'époque.

familiaux" dans l'agriculture plutôt que salariées à domicile ou "chômeuses" alors même qu'elles formaient une grande partie des salariés à domicile (parce qu'il vaut mieux annoncer la profession la moins lucrative ou la plus visible).

Sur la période juin 1894 et juillet 1914, on dispose des résultats de l'enquête mensuelle sur le chômage professionnel effectuée par l'Office du travail qui donne les relevés de chômage parmi les ouvriers syndiqués de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Cette enquête documente deux questions : quel est le nombre d'ouvriers adhérents au syndicat le 15 du mois et quel est le nombre de ses adhérents sans ouvrage ou sans place à la même date ? Il est précisé qu'il faut exclure les chômeurs pour cause de maladie et d'accident et les ouvriers en grève⁶.

Cette enquête est stratifiée, ce qui augmente sa représentativité. Elle distingue l'agriculture, les mines et carrières, les produits alimentaires, le livre, les cuirs, le textile, l'habillement, les métaux, le verre et la céramique, les transports, le commerce et les gens de maison. Nous avons exclu l'agriculture et les gens de maison dont les résultats n'étaient pas significatifs et présentaient de fortes fluctuations qui ne pouvaient s'expliquer uniquement par la saisonnalité. Dans ces secteurs, le syndicalisme était peu développé et une grande partie du chômage était constituée de sous-emploi rural mis en évidence par la faible productivité du travail. Lors des réductions de production agricole, les entrepreneurs individuels n'étaient jamais au chômage, mais plutôt sans profession. En outre, en tendance, on constate que l'exode rural était alimenté par les travailleurs sous-employés, qu'ils fussent salariés agricoles voir métayers et fermiers, mais jamais par les agriculteurs travaillant en faire valoir direct. Ainsi, à court terme, le chômage salarié n'était pas la seule variable d'ajustement du marché du travail tandis qu'en tendance, le sous-emploi agricole, et non pas le chômage, alimentait les activités nouvelles.

C'est la raison pour laquelle nous avons retenu une mesure du chômage salarié, les entrepreneurs individuels et les aides familiaux n'étant jamais au chômage.

Pour les salariés de l'industrie et du commerce, la représentativité de l'enquête par rapport aux données des recensements est la suivante :

<i>Pourcentage</i>	1896	1901	1906	1911
Part des salariés recensés	3,4	4,5	4,1	4,0
Salariés de l'enquête en milliers	129	197	203	221

La représentativité est faible mais elle est stable au cours du temps, ce qui nous semble autoriser l'utilisation de la statistique comme indicateur.

⁶ Cette enquête contient d'ailleurs tout un volet conjoncturel que nous n'avons pas exploité et qui se résume à 2 questions. L'ouvrage dans le mois est-il, en comparaison du mois précédent, plus abondant, équivalent ou moins abondant ? Par exemple en juillet 1914 les réponses sont : 17 %, 57 % et 26 %. La deuxième question est : "Estimez-vous la situation du travail satisfaisante ?." Par exemple en juillet 1914, les réponses sont : oui (71 %), non (22 %), non réponse (7%).

L'enquête permet donc d'obtenir une série de taux de chômage qui peut servir d'indicateur mensuel du taux de chômage total. Cette série a ensuite été calée sur les taux de chômage des recensements quinquennaux. Il a fallu ensuite la désaisonnaliser car la série met en évidence un chômage d'hiver (le taux de chômage monte en janvier et février) et une hausse d'emploi saisonnière d'été (vers juin et juillet).

En multipliant les résultats par une évaluation de la population active, on en a déduit une série de chômage mensuel, en niveau, sur la période juin 1984-juillet 1914 qu'on peut désaisonnaliser. Il est à noter que l'enquête ne semble pas bien stabilisée jusqu'en juin 1895. Elle montre en effet un fort chômage avant cette date qui ne semble pas bien corrélé avec l'évolution de la PIB, notamment en 1894. Elle présente aussi une instabilité entre 1901 et 1904. Toutefois, sur la période 1896-1914, le coefficient de corrélation entre PIB et chômage est de -0,86, montrant par là que le chômage est un bon indicateur de la conjoncture malgré la flexion des taux d'activité des non-salariés et des travailleurs à domicile (voir graphiques 1 et 2).

Graphique 1 - Chômage en milliers

Graphique 2 - Taux de chômage

1.2. Le chômage sur l'entre-deux-guerres

Les données des recensements sont de qualité égale à celles de la période précédente, nous nous contenterons donc de souligner qu'elles ne comptabilisent pas le chômage partiel des travailleurs subissant une réduction de la durée du travail, qui a joué un grand rôle entre 1930 et 1936. C'est une des multiples raisons à ajouter au fait que le chômage ait été si faible en France dans les années trente.

Sur la période janvier 1920-août 1939, on dispose de séries mensuelles plus exhaustives de Demandes d'Emploi Non Satisfaites (DENS) pour les hommes et les femmes, pour le département de la Seine et la France entière. Ces séries ont l'avantage d'être suivies de manière régulière et d'être plus exhaustives car elles comprennent les chômeurs qui ont déposé une demande d'emploi dans les "Offices publics de placement". Comme il fallait faire cette demande pour bénéficier des secours des "fonds de chômage", il y avait une incitation très forte à s'inscrire aux "bureaux de placement". La statistique des DENS devait donc inclure celle des "fonds de chômage" ou "chômeurs secourus" ainsi que les catégories qui ne bénéficiaient pas d'indemnités mais qui souhaitaient chercher de l'ouvrage (femmes, étrangers). La représentativité de l'enquête par rapport au chômage recensé au mois de mars est la suivante :

	1921	1926	1931	1936
DENS (1) en milliers	39,3	11,6	61,8	527,8
Chômage (2) recensé en milliers	537	243	453	864
Pourcentage (1)/(2)	7,3	4,8	13,6	61,1

La représentativité de la série de DENS retrace ainsi le développement des fonds de chômage et des différentes méthodes d'assistance dont les bénéficiaires sont recensés dans la statistique des "chômeurs secourus". C'est pourquoi, nous nous proposons de rappeler brièvement les conditions pour bénéficier de ces indemnités qui ont fortement varié au cours du temps.

Avant 1926, seuls sont comptabilisés les chômeurs qui touchent une indemnité par le biais des "fonds de chômage" gérés par l'Etat. La durée maximale dans le chômage pour bénéficier de ces secours est de 180 jours. Au delà les gens ne sont plus considérés comme chômeurs.

A partir de 1926 (décret du 28 décembre 1926), ne sont toujours comptabilisés comme chômeurs que les personnes qui bénéficient de subsides provenant des "fonds de chômage municipaux ou départementaux". Mais outre la limitation de durée, ne peuvent recevoir d'indemnité les ouvriers qui ne travaillent pas à la suite de grèves ou de lock-out.

Certains chômeurs secourus ne sont pas comptabilisés dans la statistique. Il s'agit :

- (1) des chômeurs indemnisés par les caisses mutuelles ou syndicales d'assurance chômage, parce que ni l'Etat, ni les fonds de chômage ne subventionnent ces caisses ;
- (2) des chômeurs indemnisés par les bureaux de bienfaisance, qui recueillent les chômeurs en fin de droit des fonds de chômage. Ces individus ne font pas partie de la statistique parce que l'Etat ne subventionne pas les bureaux de bienfaisance.

Le chômage indemnisé est resté très faible jusqu'en 1931.

Au cours du temps, la durée maximum dans le chômage a augmenté de 180 jours (1926) à 200 jours, puis 300 jours. Finalement, la limitation de durée a été supprimée le 24 juin 1932.

A partir du 11 novembre 1931, les chômeurs secourus par les bureaux de bienfaisance ont été inclus dans les statistiques de chômeurs secourus (ces bureaux ont été subventionnés).

A partir de janvier 1932, les chômeurs secourus par les caisses syndicales et mutuelles sont partiellement inclus dans la statistique de chômage.

Les chômeurs âgés ont été en partie rejetés du système de secours pour bénéficier des autres modes d'assistance sociale de l'Etat (circulaire du 19 juin 1931). Ainsi jusqu'à la fin de 1933, le nombre des chômeurs secourus de plus de soixante ans augmente puis diminue ensuite car ceux-ci sont placés directement dans le système des assurances sociales.

A partir de 1938, beaucoup de femmes se sont inscrites au chômage à la suite de la modification de la législation. En effet, jusqu'à cette date une femme au chômage, dont le mari travaille, ne peut s'inscrire au chômage. De plus si les deux conjoints sont chômeurs, les indemnités touchées par le mari sont les mêmes (indemnités personnelles et suppléments pour personnes à charge), que la femme soit déclarée chômeuse ou ménagère (sans travail). En outre, ce sont les maris qui perçoivent l'indemnité chômage de la femme. Il en résulte que les femmes n'ont pas eu d'incitation à s'inscrire au chômage avant 1938. La suppression de ces clauses augmente les statistiques du chômage féminin.

A partir de 1937, un décret précise et renforce les motifs d'exclusion du chômage indemnisé, en particulier le refus d'un emploi proposé par l'office public de paiement⁷

A partir de 1939, on ne compte plus les chômeurs de plus de 65 ans.

Enfin, il n'y avait aucune restriction légale à l'inscription des travailleurs étrangers. Bien que l'enquête de G. LETELLIER (1938) semble confirmer cela, les interventions syndicales de l'époque incitent à penser que la législation n'était pas bien appliquée par les organismes administratifs.

L'attribution des secours tend plutôt à écarter les jeunes, les femmes mariées, les travailleurs étrangers et les personnes âgées. Or l'enquête de G. LETELLIER (1938)⁸ et le livre de J. DESMARET (1946) montrent que les licenciements portent sur les travailleurs les plus âgés, ayant le moins d'ancienneté, un taux de salaire bas dans leur profession, tandis que les chômeurs de longue durée sont les plus âgés et ceux qui ont eu ou revendiquent un faible salaire. La statistique des chômeurs secourus sous-estime donc le chômage des années trente.

Par ailleurs, la notion de chômeurs secourus s'est élargie avec la montée du chômage de 1926 à 1936, s'est resserrée ensuite pour s'élargir à nouveau en 1939. Dans tous les cas, il s'agit de chômeurs au sens du recensement (saliés) qui touchent une indemnité suivant des conditions particulières d'entrée dans le chômage, de durée du chômage, de situations matrimoniales et même d'âge. Les chômeurs secourus sont donc aussi des chômeurs recensés.

La série des DENS nous a servi d'indicateur pour évaluer le chômage mensuel après désaisonnalisation et calage sur les données des recensements. Des séries trimestrielles et annuelles ont ensuite été obtenues par moyenne (voir graphiques 3 et 4).

Les résultats montrent deux périodes bien distinctes (1920-1930 et 1931-1938) aussi bien pour la représentativité de la statistique des DENS que pour la saisonnalité. Sur

⁷ Un travailleur était radié du chômage s'il refusait un emploi considéré comme convenable. Un emploi non convenable était défini comme un emploi dans une autre région ou rétribué à un salaire inférieur au taux normal de la région et de la profession, ou ne correspondant pas à la spécialité de l'intéressé, ou correspondant à un emploi libéré par un conflit du travail.

⁸ Cependant le même auteur prétend que les licenciements ont touché de plus en plus au fil du temps les travailleurs qualifiés alors que les travailleurs au chômage seraient peu qualifiés. Cela peut sembler contradictoire, sauf si les chômeurs subissent au cours du temps une déqualification tandis que les techniques se modifient.

chacune des périodes, la série de chômage obtenue est très fortement corrélée négativement aux variations de l'activité aussi bien sur données annuelles, trimestrielles que mensuelles, ce qui n'est pas le cas de la série des chômeurs secourus. Cela montre l'intérêt du calage sur les recensements et de la désaisonnalisation en deux sous périodes.

Graphique 3 - Chômage en milliers

Graphique 4 -Taux de chômage

Corrélation PDRE/PIB (production industrielle)

	Annuel	Trimestriel	Mensuel
1920-1930	-0,49	-0,46	-0,44
1931-1938	-0,91	-0,61	-0,58

1.3. Le chômage après la deuxième guerre mondiale

La méthode de calcul est proche de celle de l'entre-deux-guerres, mais les sources statistiques sont plus représentatives parce que les travailleurs répugnent moins à se déclarer chômeurs, parce que les fonctions de recherche d'emploi et d'indemnisation sont plus développées et institutionnalisées et enfin parce que le travail salarié est dominant. La définition du chômage est celle du BIT : les chômeurs sont des individus qui n'ont pas de travail et en cherchent activement selon une des méthodes décrites par le recensement ou l'enquête emploi de l'INSEE. Comme ces méthodes peuvent être très personnelles, il y a des chômeurs BIT qui ne sont pas inscrits à l'ANPE. De même, les DEFM et auparavant les DENS⁹ contiennent trois catégories :

⁹ La série des DENS (Demandes d'Emploi Non Satisfaites) a été interrompue pendant la guerre entre septembre 1939 et sept. 1940 et entre avril et décembre 1944. Elle a été publiée à nouveau à partir du 1er janvier 1945, avec la distinction par sexe et (Seine)/Paris/Province jusqu'en 1975. Depuis 1975 elle est remplacée par la série des DEFM (Demandes d'Emploi en Fin de Mois) sans qu'il y ait de rupture de série sauf à partir de novembre 1982. Cette rupture est due au retrait de certains travailleurs saisonniers ou temporaires, comptabilisés à part depuis mars 1983.

- ceux qui cherchent un emploi à durée indéterminée à temps plein et qui sont des chômeurs au sens du BIT ;
- ceux qui cherchent un emploi à durée indéterminée et à temps partiel et qui ne sont pas des chômeurs BIT ;
- ceux qui cherchent un emploi à durée déterminée et qui ne sont pas des chômeurs BIT.

Les deux séries ont donc un champ commun mais ne se recouvrent pas.

Le taux de représentativité des DENS est donné dans le tableau suivant :

<i>Milliers</i>	1946	1954 (1)	1962	1968	1975	1982	1990
DENS (1)	74,5	192,1	110,9	264,0	754,8	1964,5	2519,4
Chômage recensé (2)		332	195,6	436,9	831,4	2059,2	2785
Série construite (3)	188,7	403,3	242,5	569,9	826,1	1881,2	2224,7
(1)/(2)	-	57,9	56,7	60,4	90,8	95,4	90,5

(1) En mai 1954, les autres années, le recensement eut lieu en mars.

Les DENS sont recueillies dans les Directions Départementales du Travail et de la main d'oeuvre qui rassemblent les renseignements des bureaux de main d'oeuvre. Elles contiennent donc les inscriptions dans les offices publics de placement (ANPE) mais pas dans les offices privés. Comme il a toujours été nécessaire de s'inscrire pour bénéficier de la Sécurité Sociale et des aides publiques, les DENS contiennent les bénéficiaires des ASSEDIC et avant leur création des "fonds de chômage". La liaison est très stricte puisque c'est seulement en 1967 qu'a été supprimée l'obligation pour un travailleur sans emploi de résider dans une commune où il y a un fonds de chômage.

Comme pour l'entre-deux-guerres, il faut donc avoir en tête les règles d'indemnisation du chômage pour apprécier la représentativité des demandes d'emploi non satisfaites.

L'assistance (aide directe de l'Etat) a été créé en octobre 1940, et confirmée par le décret de mars 1951. Actuellement elle est assujettie à un plafond de ressources. L'assurance chômage a été créée par une convention collective de 1958 pour l'industrie et le commerce. Elle a été étendue à l'ensemble des actifs en juillet 1967 (régime des ASSEDIC). Depuis 1985, les chômeurs "assurés" et les chômeurs "assistés" sont payés par l'UNEDIC (l'Etat finançant les derniers).

Dans les années récentes un certain nombre de modifications ont été apportées aux séries de chômage. Ont été retirées, les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qui commence ultérieurement ainsi que les personnes qui exerçaient une activité temporaire ou occasionnelle sans connaître une interruption de leurs droits d'indemnisation. En outre le "traitement social" du chômage a amené un certain nombre de modifications :

- préretraites : les gens de plus de 57,5 ans dans le régime de l'Assurance et de plus de 55 ans dans le régime de l'Assistance qui sont dispensés de la recherche d'un emploi mais qui bénéficient d'une indemnisation sont considérés comme inactifs et non chômeurs

- jeunes : les contrats "emploi-formation" datent de 1977, qui ont été remplacés par les "formations en alternance" sont retirés du chômage car les jeunes correspondant bénéficient d'un contrat de travail. Les personnes bénéficiant de "stages-formation" (avant 1981), les "stages d'insertion" et les "stages de qualification" (après 1981) sont considérés comme inactifs sans contrat de travail et donc non chômeurs.

- Les TUC (Travaux d'Utilité Collective) : ce sont des travaux à mi-temps, créés en 1984, de durée limitée (de trois à douze mois) et rémunérés en dessous du SMIC. Les personnes en bénéficiant sont toutefois considérées comme employées.

Ces distinctions ont été présentées longuement dans MALINVAUD (1986) ou BORDES et GUILLEMOT (1994) et je ne m'étendrai pas la dessus.

Pour construire la série de chômage depuis 1946, nous avons procédé selon une méthode analogue à celle des périodes précédentes en tenant compte évidemment des données officielles de l'INSEE. A partir de 1967, les séries sont celles de l'INSEE. Pour les années antérieures nous avons interpolé les données des recensements (corrigées du chômage des non salariés) à l'aide des DENS mensuelles (voir graphiques 5, 6 et 7¹⁰).

Ce travail nous amène à distinguer 3 périodes :

- de 1946 à 1974, les DENS sont inférieures au chômage BIT essentiellement parce que les chômeurs négligent de s'inscrire dans une période où il est facile de trouver un emploi et où les agences locales pour l'emploi sont peu implantées. En particulier les chômeurs non salariés ne sont pas représentés dans ces agences et doivent être ajoutés. Par ailleurs, il existe un délai entre la perte d'un emploi et le début de la recherche d'une part et l'inscription aux agences pour l'emploi d'autre part. Dans une période de faible chômage, on peut avoir trouvé un emploi avant d'éprouver le besoin de s'inscrire¹¹.

La convergence des deux séries vers 1974 exprime la croissance de l'implantation de l'Agence au niveau national tant pour des raisons administratives que parce que, le chômage devenant plus important, elle devient un moyen de recherche (l'inscription dans les agences a toujours été une condition de l'indemnisation).

- De 1975 à 1986, les deux séries sont pratiquement identiques. Cela ne signifie pas qu'elles recouvrent les mêmes catégories de personnes, mais les méthodes de recherche, l'implantation de l'ANPE et les contrats salariaux évoluent peu.

¹⁰ Au recensement de mars 1946, le chômage est nul, Malinvaud l'évalue à 130 et nous à 188,8

Au recensement de mai 1954, le chômage vaut 332, Malinvaud l'évalue à 310 et nous à 403,3

¹¹ L'INSEE cherchait à prendre en compte cet effet par la notion de PMDRE : Population Marginale Disponible à la Recherche d'un Emploi.

- De 1987 à 1994, le chômage au sens du BIT est supérieur aux inscriptions à l'ANPE décrites par les DEFM¹². Les raisons en sont multiples et peuvent être résumées de manières simples. Tout d'abord on observe une modification des contrats salariaux, les régimes de contrats temporaires, à durée déterminée et de temps partiels ayant pris une plus grande importance à partir de cette date¹³.

Graphique 5 - Chômage dans l'après guerre

¹² On remarquera qu'il s'agit d'un phénomène nouveau depuis un siècle. Auparavant les chômeurs répertoriés ont toujours été moins nombreux que les chômeurs "réels" des recensements. Certains y verront les conséquences de la centralisation des agences pour l'emploi. D'autres, un changement de comportement.

¹³ Voir par exemple le rapport sur les comptes de la Nation de 1986, les formes particulières d'emploi, pp. 131 à 135.

Graphique 6 - Chômage en milliers

Graphique 7 - Taux de chômage

- Le traitement social du chômage permet administrativement d'inscrire des personnes à l'ANPE alors qu'elles n'entrent pas dans la définition du BIT. Cela provient du fait que l'agence cumule les fonctions de bureau de placement et d'enregistrement des allocataires d'indemnités, ce qui n'était pas le cas sur l'entre-deux-guerres et en tout cas à un niveau moins centralisé.

Ces séries de chômage ont ensuite été normées par une évaluation de la population totale interpolée de manière linéaire afin de calculer un taux de chômage par rapport à la population totale. Le choix de ce dénominateur et de l'interpolation a pour but d'éliminer la tendance liée à la croissance de la population tout en n'introduisant pas de perturbation économique.

C'est en gardant à l'esprit les ruptures dans la représentativité des séries, que nous nous proposons de décrire les évolutions générales du chômage sur le siècle et d'en discuter à cette occasion le niveau, les fluctuations et le caractère cyclique ou saisonnier.

2. COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU CHÔMAGE SUR LES TROIS PÉRIODES

Toute description de série sans moyen analytique présente un arbitraire important. Toutefois nous essayerons ici de caractériser le chômage à grands traits en tenant compte de la validité des séries afin de débroussailler les problèmes.

2.1. Avant la première guerre mondiale

Sur cette période le chômage est peu important¹⁴ (0,63 % de la population de 1896 à 1913 en moyenne), mais il retrace mal les fluctuations de la PIB. En effet l'enquête présente entre 1901 et 1904 des irrégularités trop marquées qui s'amplifient sur la mesure globale en raison de sa faible représentativité (voir graphique 1). Toutefois on observe bien une décroissance du chômage à partir de 1908 qui correspond à l'accélération de la croissance observée sur la série de PIB. On peut considérer que l'économie est pratiquement au plein emploi des salariés. Mais la croissance de l'emploi salarié provient plus de la salarisation croissante de l'économie et de l'exode rural que du chômage.

Enfin le chômage est aussi un moyen de classifier les fluctuations selon leur origine. Les récessions qui proviennent d'une baisse de production agricole (1897, 1906 et 1910) ne provoquent pas de hausse du chômage, c'est le contraire pour les récessions qui proviennent d'une contraction industrielle (1908, baisse de la demande étrangère).

2.2. Entre les deux guerres

Il est essentiel sur cette période de distinguer les années vingt (1920-1930) de plein-emploi (le taux de chômage est de 0,74% de la population en moyenne) des années trente (1931-1939) où le taux de chômage est de 1,9% en moyenne, beaucoup plus faible cependant que celui qu'on observe actuellement mais comme nous l'avons vu seuls les

¹⁴ On observe pas pour la France les taux de chômage élevés correspondant à la Grande Dépression comme on les observe pour les Etats-Unis de 1893 à 1899 (supérieurs à 8%) qu'ils soient ou non corrigés par C. Romer (p.31).

chômeurs salariés sont recensés. La coupure de 1931 est suggérée par le fait que la France est entrée tard dans la crise du point de vue de la production et que la montée du chômage n'a eu lieu qu'à partir de juillet 1930 en données corrigées des variations saisonnières. Ce retard et cette montée en régime sont peut-être accusés au niveau statistique par le fait que les changements de législation sur l'indemnisation ont accompagné le chômage et ont incité les chômeurs à se faire recenser. Toutefois cette remarque ne joue que sur datation de la montée du chômage puisque le recensement de mars 1931 a été effectué selon les mêmes critères que celui de 1926.

Au cours des années vingt, les faits majeurs sont la crise de reconversion et la crise qui a suivi la stabilisation du franc par Poincaré. Sur données corrigées des variations saisonnières, la première peut être datée de mai 1920 à mai 1922 avec un maximum du chômage en juillet 1921, alors que la production industrielle commence à décroître en décembre 1920, passe par un creux en juillet 21 et retrouve son niveau antérieur en février 1922. La seconde crise correspond en terme de chômage désaisonnalisé à la période octobre 1926-juin 1928 avec un maximum de chômage en juillet 1927, alors que l'indice de la production industrielle suit exactement le même profil, avec les mêmes datations. Comme les deux séries sont issues de sources statistiques différentes, on peut en conclure que dans les deux cas l'emploi salarié s'ajustait instantanément à la production industrielle. Cela correspond aussi au fait que la durée du travail était rigide dans les années vingt et ne constituait pas une variable d'ajustement.

La croissance du chômage de la crise commence en juin 1930 et atteint un maximum en novembre 1932. Après un répit dû à la reprise économique de 1932, il augmente constamment jusqu'en novembre 1936 où il atteint son maximum (993 milliers). Les raisons conjoncturelles sont connues : politique de déflation et du bloc-or. Les politiques du Front Populaire le font baisser jusqu'en octobre 1937 (788 millions) surtout en raison de la dévaluation, plus qu'en raison de la baisse de la durée du travail. Il se met à croître à nouveau jusqu'en janvier 1939 pour diminuer lorsque la France entre dans l'économie de guerre. Les raisons de ces fluctuations sont surtout à chercher dans la politique économique et nous ne nous étendons pas dessus. Elles ne se trouvent pas à notre avis dans une théorie du cycle. Nous reviendrons sur cette question par la suite.

Le point qu'il convient de noter est la faiblesse du niveau du chômage par rapport à d'autres pays. On peut en donner plusieurs raisons : la stagnation de la population active (mais le taux de chômage devrait corriger cet effet), l'importance de la flexion des taux d'activité : de nombreuses personnes qui perdent leur emploi se retirent du marché du travail ou trouvent dans l'agriculture un secteur refuge (nous reviendrons sur ce point par la suite), le fait que seul les chômeurs salariés sont recensés et enfin le rôle de la durée du travail : cette dernière a constitué une variable tampon du début des années trente jusqu'aux lois de 1936 qui permettait aux entreprises d'ajuster leur activité à la demande en ayant recours au chômage partiel (la durée du travail est de 44,9 h en 1936). Cet effet a disparu à la suite de la loi des quarante heures (la durée du travail est de 40,6 h en 1937).

2.3. L'après-deuxième guerre mondiale

L'évolution sur cette période est connue et nous ne nous étendrons par dessus. Nous essayerons toutefois de nous livrer à un exercice de périodisation en utilisant la série corrigée des variations saisonnières. Tout d'abord remarquons que le taux de chômage est resté très bas et sans tendance jusqu'en 1964 (moyenne 0,6%). Il a cru en tendance faiblement jusqu'en 1974 mais cela a été compensé par la croissance de la population (moyenne 0,7%). Depuis le premier choc pétrolier, il a cru presque continuellement pour atteindre des niveaux sans précédents historiques (moyenne 3,6% sur 1975-1994). Cette évolution recouvre certes la salarisation croissante de l'économie, l'entrée des femmes dans la vie active et la prise en compte du chômage des non salariés, mais elle reste très différente de celle qu'on observe aux Etats-Unis. C. Römer (1986) discute le fait que le chômage serait plus volatile avant la deuxième guerre mondiale aux Etats-Unis et donc l'emploi plus flexible. Elle attribue ce phénomène aux données mais surtout ce qu'elle observe, c'est que le taux de chômage est élevé (plus élevé qu'il ne l'était en France dans les périodes anciennes), et fluctue sans tendance, ce qui n'est pas le cas pour la France.

L'observation des données suggèrent toutefois des cycles qu'il faudrait étudier de manière formalisée. En les décrivant d'un point bas du chômage désaisonnalisé à un autre, on obtient :

Cycle 1 : mai 1947/décembre 1951 (croissance liée à la guerre de Corée et politique de stabilisation de fin 1951) : sans tendance.

Cycle 2 : janvier 1952/juin 1957 (croissance et guerre d'Algérie) : sans tendance.

Cycle 3 : juillet 1957/mars 1964 (crise de Suez, dévaluations, plan de stabilisation de 1963). Le cycle est perturbé par l'arrivée des rapatriés d'Algérie (juin 1962-mars 1964) : sans tendance.

Cycle 4 : avril 1964/novembre 1969 (avec apparition d'une tendance de croissance du chômage).

Cycle 5 : novembre 1969/août 1974 (dévaluation, poursuite de la tendance).

Cycle 6 : septembre 1974/août 1980 (entre deux chocs pétroliers). Apparition d'une tendance forte à la croissance du chômage.

Cycle 7 : septembre 1980/juin 1990. Cette période qui correspond à une croissance plus faible du taux de chômage peut être décomposée en trois :

- septembre 1980/mai 1983 : effet du deuxième choc pétrolier et politique de baisse de la durée du travail, de relance avec dévaluations : forte croissance du chômage ;
- juin 1983/avril 1987 : poursuite de la tendance avec l'abandon des politiques de dévaluation ;
- juin 1987/juin 1990 : baisse du taux de chômage à la suite du contre choc pétrolier.

Cycle 8 : juillet 1990/- : choc de la réunification allemande : la tendance de croissance du taux de chômage est encore plus élevée qu'auparavant.

Après cette description des données, nous allons aborder des questions plus spécifiques concernant le chômage.

3. VOLATILITE ET SAISONNALITE DU CHOMAGE

Ces questions qui paraissent purement statistiques ont leurs motivations économiques. Une plus grande volatilité du taux de chômage signifie que l'emploi est une variable d'ajustement rapide de l'activité des entreprises aux fluctuations de la demande et que les personnes qui perdent leur emploi ou sont embauchés se trouvent dans une situation de chômeurs reconnus qui fait tampon entre la demande d'emploi et la population active par nature plus rigide. La saisonnalité exprime au contraire une situation plus symétrique sur le marché du travail. Dans certaines activités, les entreprises ont une activité saisonnière et, si l'emploi est flexible, ont recours à l'embauche et au licenciement. C'est le cas notamment dans l'agriculture surtout au début du siècle où le salariat agricole était important : récoltes d'été, vendanges etc..., mais aussi dans le BTP où l'activité est plus faible lorsqu'il y a des intempéries et surtout en raison de la pratique qui a perduré jusqu'à nos jours consistant à embaucher pour la durée du chantier. Eventuellement dans ces activités, il peut exister des contrats implicites qui consistent à réemployer les personnes licenciés lorsque nécessaire. Cette pratique des "lay-out" est plus générale aux Etats-Unis et sert de tampon aux entreprises, même industrielles, face aux incertitudes de la demande. D'un autre côté, il est apparu une saisonnalité plus moderne de l'offre de travail, avec le développement de la scolarisation.

Pour mesurer la variabilité du chômage, nous sommes contents d'un indicateur simple : le rapport écart-type/moyenne. Cette variable dépend malheureusement de la périodisation dans la mesure où le chômage peut présenter une tendance. C'est pourquoi, nous mènerons nos calculs dans le cadre de la périodisation que nous avons proposée précédemment.

Les résultats sont présentés dans les tableaux (1) et (2). Si comme le remarque C. Romer la volatilité est plus importante dans les périodes anciennes et si cela peut être attribué au taux de représentativité des sources, il nous semble qu'on peut dire plus. Tout d'abord la volatilité est plus importante dans les périodes de faible chômage (soit parce que les chômeurs n'éprouvent pas le besoin de se faire recenser, soit parce que l'économie est au plein emploi). Si on prend soin de retirer les périodes de montée en régime du chômage au début des crises, on retrouve la même volatilité pour la crise des années 30 et celle des années 1980-1990 en France.

La saisonnalité a en revanche profondément changé au cours du temps. Avant la première guerre, on observe un chômage d'hiver et un emploi d'été lié aux activités du bâtiment. Toutefois il est très peu marqué puisqu'il n'apparaît pas dans la décomposition en fréquence du taux de chômage (voir graphique 8 de densité spectrale).

La première guerre mondiale modifie profondément la saisonnalité : le mois de janvier devient un point de chômage bas et il apparaît un chômage d'automne (septembre-novembre). On peut y voir l'effet du changement des sources statistiques mais aussi l'immixtion d'effets d'offre de travail dans le chômage (conscription, scolarité). L'introduction des deux semaines de congés payés en 1936 n'a pas modifié cette saisonnalité (voir graphique 9 de la densité spectrale sur 1920-1939).

Dans l'après deuxième guerre mondiale, la saisonnalité est très marquée et peut être mise en évidence sur la densité spectrale (voir graphique 10). Elle correspond essentiellement à un chômage d'automne, liée à la scolarisation, qui se résorbe vers le mois de juin de l'année suivante (ce phénomène est régulier depuis 1949).

Graphique 8 - Densité spectrale du taux de chômage de 3/1896 à 7/1914

Graphique 9 - Densité spectrale du taux de chômage de 1/1920 à 8/1939

**Graphique 10 - Densité spectrale de la variation du taux de chômage
de 2/1946 à 5/1994**

TABLEAU 1. Variabilité du taux de chômage
(données mensuelles)

Période	Moyenne en %	Variance	Ecart-type/ moyenne
3/1896-7/1914	0,62	0,02	0,23
1/1920-6/1930	0,75	0,06	0,32
7/1930-8/1939	1,82	0,18	0,23
3/1931-8/1939	1,90	0,09	0,16
1/1946-12/1951	0,55	0,03	0,33
1/1952-6/1957	0,74	0,04	0,26
7/1957-3/1964	0,57	0,03	0,28
4/1964-11/1969	0,80	0,05	0,28
12/1969-8/1974	1,12	0,02	0,12
9/1974-8/1980	1,69	0,38	0,36
9/1980-6/1990	4,05	0,27	0,13
7/1990-5/1994	4,60	0,30	0,12

TABLEAU 2. Variabilité du chômage désaisonnalisé par la méthode de Holt et Winters séries mensuelles en milliers

Période	Moyenne	Variance	Ecart-type/ moyenne
3/1896-7/1914	244,6	2290	0,20
1/1920-6/1930	335,4	11137	0,31
7/1930-8/1939	797,3	34210	0,23
3/1931-8/1939	836,0	16686	0,15
1/1946-12/1951	225,3	6207	0,35
1/1952-6/1957	311,0	5672	0,24
7/1957-3/1964	256,5	4661	0,27
4/1964-11/1969	392,6	12516	0,28
12/1969-8/1974	575,0	2352	0,08
9/1974-8/1980	1145,3	54495	0,20
9/1980-6/1990	2234,5	93054	0,14
7/1990-5/1994	2615,1	109977	0,13

4. FLEXION DES TAUX D'ACTIVITE

Le chômage est-il la variable d'ajustement du marché du travail ? Autrement dit, l'embauche se fait-elle en puisant parmi les chômeurs ou dans une population inactive ? Une réponse grossière à cette question peut être donnée en calculant le coefficient de la régression de la variation du chômage sur la variation de l'emploi (voir tableau 3).

Il ne semble pas y avoir de lien sur la période 1896-1913. On peut l'interpréter comme le fait que la définition du chômage est restrictive (aux salariés) et que le sous-emploi (notamment rural, chez les travailleurs indépendants et à domicile) était la principale

variable d'ajustement. On peut aussi noter que la statistique d'emploi est très lissée par chainage avec la production pour la plupart des branches¹⁵ et donc que le résultat est surtout un effet de la faiblesse des données.

Entre 1920 et 1938, où les séries d'emploi ont été construites à un niveau détaillé, à partir d'enquêtes, les résultats sont plus robustes. Le taux de flexion est de l'ordre de 1/3. Il fallait augmenter l'emploi de trois personnes pour réduire le chômage de une unité. La crise des années trente ne fait pas apparaître de rupture. A la lumière de ce test grossier, il ne semble pas qu'il y ait eu de modification du rôle du sous-emploi agricole, des travailleurs indépendants ou des travailleurs à domicile au cours des années trente. La part de l'emploi agricole et des salariés est à peu près constante et on est loin des phénomènes de salarisation croissante et d'exode rural qui suivront la deuxième guerre mondiale¹⁶.

Après la deuxième guerre mondiale, la situation est beaucoup plus typée.

Tout d'abord, pour les premiers cycles (1949-1957)¹⁷, la flexion de taux d'activité est beaucoup plus faible : il faut créer 100 emplois pour réduire le chômage de 63 personnes.

Cela provient évidemment du fait que le chômage des non-salariés est pris en compte mais aussi de la baisse de la part de l'emploi agricole¹⁸ et des entrepreneurs individuels¹⁹ qui réduit la part du sous-emploi existant lors du chômage recensé.

Au cours des autres cycles des années soixante, qui précèdent le choc pétrolier, le lien entre chômage et emploi disparaît, comme avant la première guerre mondiale²⁰. Sur cette période le chômage reste peu important et présente une tendance croissante qui disparaît en terme de taux de chômage à cause de la croissance de la population. En fait la croissance de l'emploi est obtenue à partir de 1961 grâce à l'arrêt de la baisse du taux d'emploi de la population (emploi/population) lié à la scolarisation croissante.

Les principales raisons en sont la baisse de l'emploi agricole, la hausse du taux d'activité des femmes et l'immigration. Pour ce qui nous intéresse, cela signifie que la tendance se confond avec les fluctuations et que la flexion d'activité est difficile à identifier

¹⁵ Les seules branches pour lesquelles on dispose de statistiques annuelles d'emploi directes sont l'énergie (électricité et mines de charbon : ouvriers de fonds et de jour), les industries extractives (ouvriers de fonds et de jour), les transports (effectifs dans les chemins de fer), les télécommunications (emploi dans les PTT).

¹⁶ La part des EI dans l'emploi passe de 40% en 1929 à 43,5% en 1936 pour revenir à 42% en 1938. La croissance favorise toujours l'emploi salarié. Elle évolue après-guerre de 37,4% en 1949 à 17,6% en 1974 et 15,4% en 1985. De même la part de l'emploi agricole est de 38% en 1929, passe par un maximum de 40% en 1936 et revient à 38% en 1938. Il est difficile de parler de retour à la terre.

¹⁷ Nous sommes partis de 1949 pour avoir des séries d'emploi plus homogènes.

¹⁸ 38% en 1938, 34% en 1949, 27% en 1957.

¹⁹ 42% en 1938, 39% en 1949, 31% en 1957.

²⁰ On obtient déjà ce résultat sur nos anciennes séries de chômage.

en période de fort emploi. En outre, l'augmentation de l'offre liée aux rapatriés d'Algérie vient perturber la liaison conjoncturelle.

A partir de 1974, la flexion de taux d'activité redevient très basse mais calculée avec une précision très faible : il faut créer 100 emplois pour réduire le chômage de 80 personnes. La liaison entre emploi et chômage redevient directe. Les macroéconomistes retiennent en général dans les modèles un coefficient de 0,5 et il faudrait tester sur des données récentes et plus fiables d'emploi, si le chômage important et surtout de longue durée ainsi que le chômage des jeunes (scolarité) n'a pas modifié cette relation.

L'extension du salariat et de la définition du chômage ont augmenté au cours du siècle la liaison emploi-chômage, mais sans que celle-ci devienne stricte. A la flexibilité des heures travaillées et de l'emploi non salarié, s'est substituée par exemple la flexibilité de l'emploi des jeunes et de l'âge de la retraite ainsi que les formes d'emploi temporaires (contrats à durée déterminée).

TABLEAU 3. Coefficients de flexion
(données annuelles)

Période	Coefficient	Ecart-type
1897-1913	-0,005	(0,010)
1921-1930	-0,37	(0,05)
1931-1938	-0,38	(0,04)
1949-1957	-0,63	(0,13)
1958-1974	0,003	(0,083)
1975-1985	-0,81	(0,45)

5. CHOMAGE ET SALAIRE

La hausse simultanée du chômage et des salaires au cours des années 1970 ont amené les économistes, comme R. Boyer (1978), à s'interroger sur la formation des salaires au niveau macroéconomique. Selon lui, les perturbations de la courbe de Phillips peuvent s'interpréter comme le passage d'une régulation de type concurrentiel qui ne s'était guère modifiée jusqu'à la deuxième guerre mondiale à une régulation de type monopolistique. Plus précisément, mais en opérant un glissement sémantique par rapport au travail de R. Boyer, les salaires sont déterminés dans le premier cas par des contrats individuels, entre une entreprise et un salarié, de courte durée et sont flexibles : ils permettent par leur variation de réduire l'excès de demande de travail. Dans le second cas, les contrats de salaire sont collectifs (négociés au moins par branche, éventuellement par un "collective bargaining") de plus longue durée (il est difficile de licencier), mieux indexés sur les variables macroéconomiques (prix, productivité du travail) et présentent des rigidités qui les empêchent d'ajuster le marché du travail. Ces rigidités peuvent être institutionnelles (autorisation administrative de licenciement, interdiction de licencier pour embaucher une autre personne sur les mêmes postes de travail, justifications au niveau du compte d'exploitation pour obtenir les dispositions légales correspondant à un licenciement économique), ou économiques : existence d'un salaire minimum ou d'un salaire de

référence (salaire du fonctionnaires sur l'entre-deux guerres, salaire dans l'industrie sur l'après guerre).

L'intérêt de notre série de chômage est de pouvoir tester cette idée au niveau macroéconomique. On peut discuter longuement la formulation de l'équation. En particulier, les salaires sont-ils déterminés en niveau ou en taux de croissance ? Une hausse du chômage exerce-t-elle un effet transitoire (modèle de niveau) ou définitif (modèle de croissance) sur la rémunération des salariés ? Ceux-ci ont-ils un niveau de salaire désiré, ou bien négocient-ils (eux-mêmes ou les syndicats) la croissance de leur rémunération ? Ces négociations incluent-elles la hausse des prix et les progrès de productivité du travail ? Tiennent-elles compte de la croissance anticipée des prix et celle-ci est-elle adaptative (une pondération des hausses de prix passées) ou rationnelle (c'est-à-dire tournée vers l'avant)?

Sans entrer dans ces discussions qui nous éloigneraient de notre sujet, nous nous proposons de donner ici quelques estimations économétriques simples qui permettront d'éclairer un peu le mouvement historique.

Pour cela nous avons choisi un modèle de détermination des salaires en niveau, identique pour toutes les périodes²¹ et sélectionné les estimations les plus robustes²².

Les résultats sont les suivants:

Période 1896-1913

$$w = 0,53 p_c - 0,14 \text{ Log(TCHO)} - 1,73$$

(0,13) (0,06) (0,54)

MCO, R² = 0,93, DW = 1,35

$$w = 0,79 p - 0,19 \text{ Log(TCHO)} - 1,40$$

(0,28) (0,07) (0,88)

MCO, R² = 0,91, DW = 1,42

Période 1922-1938

$$w = 0,66 p_c - 2,66 \text{ DTCHO} + 0,11$$

(0,11) (1,26) (0,10)

²¹ Par exemple nous n'avons pas fait intervenir la durée du travail, bien que celle-ci joue un rôle important dans les années trente. L'effet de la loi 1936 comme le chômage partiel au début des années trente ont une répercussion différente sur les salaires selon que la négociation de ceux ci porte sur le salaire hebdomadaire ou horaire.

²² On trouvera d'autres estimations dans VILLA (1993) discutant notamment l'indexation à la hausse ou à la baisse des salaires et le rôle de la durée du travail (Chap 3 et 5). Sur l'après guerre, toute comparaison avec ce travail nécessite de garder à l'esprit la modification de la série de chômage sur les années 50 et 60.

CORC, $R^2 = 0,77$, DW = 1,75

$$w = 0,65p - 3,73 DTCHO + 0,14$$

(0,16) (1,59) (0,14)

CORC, $R^2 = 0,64$, DW = 1,88

Période 1951-1985

$$w = 0,57 \dot{p}^a + 0,55w_{-1} + 0,43 p_c$$

(0,12) (0,12) (0,08)

$$+ 0,37LPROD - 0,034 \text{ Log (TCHO)}$$

(0,05) (0,012)

$$+ 0,16 SM - 1,81$$

(0,03) (0,29)

MCO, $R^2 = 0,99$, DW = 1,62, see(%) = 1,2%

Le taux de salaire w est la série de Kuczynski jusqu'en 1938, les salaires moyens des comptes nationaux à partir de 1949 (base 1962).

La définition des variables est la suivante : w salaire horaire, p prix de la PIB, p_c prix à la consommation, SM , pouvoir d'achat du SMIC rapporté au prix à la consommation, $LPROD$ la productivité horaire du travail. (Ces variables sont en logarithme). $TCHO$ est le taux de chômage annuel moyen : chômage/population active. $DTCHO$ est sa variation sur un an. \dot{p}^a est l'anticipation de hausse des prix, pondération sur 4 années de l'inflation passée (0,4 ; 0,3 ; 0,2 ; 0,1).

Ces estimations montrent que l'indexation sur les prix est à peine supérieure sur l'entre-deux guerres à celle d'avant la première guerre mondiale. Le résultat dépend de l'indice de prix retenu.

Toutefois, l'indicateur de prix à la consommation est meilleure parce que jusqu'en 1939 l'indice de prix à la production dépend fortement et directement des prix des produits importés (matières premières et machines), ce qui n'est pas le cas du prix des consommations²³. En revanche l'indexation atteint l'unité après la deuxième guerre mondiale.

²³ La liaison entre les prix à la consommation et les prix étrangers est indirecte car il y a peu de consommations importées. Cela revêt une grande importance lors des variations du franc qui ont suivi la première guerre : les prix à la consommation suivent avec retard les prix à la production.

La sous indexation des salaires avant la première guerre mondiale revêt cependant une importance économique moindre parce que les prix variaient peu et qu'une partie des gains de productivité étaient distribués aux salariés sous forme de baisse de la durée du travail²⁴.

Dans l'après-deuxième guerre mondiale les salaires sont rigides (le délai moyen d'ajustement est de 1,2 an), ils sont partiellement indexés sur la productivité du travail (à long terme le coefficient vaut 0,82), ils tiennent compte de l'inflation anticipée (le coefficient de long terme est 1,26, mais l'anticipation est adaptative), enfin le pouvoir d'achat du salaire minimum a une influence positive²⁵ si on considère que ce dernier est indexé en moyenne sur la productivité du travail, la croissance des salaires est à peu près indexée sur la productivité (le coefficient de long terme est de 1,17). L'introduction de cette variable pose d'ailleurs un problème en liaison avec le chômage. En effet elle est censée représenter le salaire minimum. Or à partir de 1984 sont apparus les TUC et les formations en alternances, dont les bénéficiaires étaient rémunérés en dessous du SMIC. Deux stratégies étaient possibles : réintroduire ces personnes dans le chômage et maintenir le SMIC dans l'équation, retirer ces personnes du chômage et abaisser le salaire minimum au niveau de rémunération des TUC. Toutefois les résultats sont très peu sensibles du point de vue économétrique car le phénomène n'intervient qu'en fin de période d'estimation²⁶.

Dans cette vision d'un passage d'un régime concurrentiel à un régime monopolistique, l'effet du taux de chômage introduit des perturbations. En effet les périodes 1896-1913 et 1951-1985 sont de ce point de vue très proches puisqu'elles font apparaître sans difficulté un "effet Philips". Le chômage, dans sa vision étroite de chômage salarié et même de chômage des ouvriers syndiqués avait donc une influence sur le salaire au début du siècle. Il est vrai qu'il s'agit là d'un salaire d'ouvriers de l'industrie et que la relation serait sans doute brouillée si on tenait compte des salaires agricoles et des employés de maison ou des salaires des manoeuvres de province. Toutefois sur ce point la fin du siècle ne se distingue pas du début sauf par l'extension de la définition du salariat et du chômage.

Par contre la situation est très perturbée sur l'entre deux-guerres puisque le taux de chômage n'est pas une variable explicative des salaires. Nous avons proposé une équation faisant intervenir la variation du taux de chômage afin de faire apparaître une corrélation négative, mais elle est artificielle. En fait le taux de chômage influence positivement les salaires dans les années trente comme le montre les deux régression suivantes

1922-1930

$$w = 1,04 p_c - 0,18 \text{ Log}(TCHO) - 0,93$$

²⁴ voir VILLA (1993-a).

²⁵ Il n'a pas été possible de faire apparaître un effet du pouvoir d'achat des fonctionnaires dans l'entre deux-guerres, identique à celui du SMIC depuis 1951.

²⁶ Le fait que le SMIC ne soit plus le salaire minimum nous semble un problème plus important que celui de l'exogénéité du SMIC réel qui est assurée par la politique discrétionnaire de l'Etat et la clause d'indexation (contrat de progrès, coup de pouce).

(0,05) (0,06) (0,26)

$R^2 = 0,99$ $DW = 1,86$ $see(\%) = 5,2 \%$

1931-1938

$w = 0,96 p_c + 0,24 \text{Log}(TCHO) + 0,76$

(0,19) (0,11) (0,55)

$R^2 = 0,84$ $DW = 1,58$ $see(\%) = 7,4 \%$

Il est difficile d'interpréter ce résultat comme une disparition de l'effet de chômage lorsque ce dernier est important puisque la relation n'est pas remise en cause après le premier choc pétrolier. L'interprétation économique qu'on peut avancer est la suivante. Les salaires ont une tendance à se rigidifier au cours des années trente. La baisse absolue des prix s'est donc traduite entre 1931 et 1935 par une augmentation du pouvoir d'achat des salariés. L'Etat a lui-même renforcé ce mouvement en maintenant le salaire des fonctionnaires. Il faut attendre 1935 pour que le gouvernement Laval fasse baisser les rémunérations dans la fonction publique. En 1936 le mouvement s'inverse, mais la hausse des salaires nominaux est le fruit d'une négociation nationale : les accords de Matignon. Elle est l'aboutissement du mouvement politique qui a porté le Front populaire au pouvoir, non la conséquence d'un déséquilibre sur le marché du travail. Qui plus est, la baisse du chômage est postérieure et trouve son origine dans la politique économique du front populaire (hausse du salaire, diminution de la durée du travail, dévaluation). Le niveau du chômage n'est donc pas sur cette période une cause des variations du salaire nominal.

CONCLUSION

L'observation du chômage en France est facilitée par l'existence de sources statistiques indépendantes très anciennes qui permettent d'évaluer le chômage de manière directe et non comme un résidu. La validité des observations dépend donc plus de la représentativité des sources que de la méthode de calcul. Sur ce point les données qui précèdent la première guerre mondiale sont moins fiables puisqu'elles ne concernent que les salariés syndiqués. Toutefois, il convient de ne pas exagérer l'importance de l'urbanisation et de l'extension du salariat sur le niveau du chômage. On retrouve dans les années cinquante les mêmes taux de chômage que dans les années vingt et au début du siècle.

La formation des salaires a évolué depuis la deuxième guerre vers des contrats collectifs, de plus longue durée, indexés sur les prix, l'inflation anticipée, la productivité du travail et visant à stabiliser l'éventail des salaires (conventions collectives depuis 1936, nouvelle politique du SMIC depuis 1968). Par contre, la sensibilité au chômage est très stable et on n'observe pas de baisse de l'effet Phillips quand le chômage augmente. Le comportement salarial est sur ce point très proche au début et à la fin du siècle. Si cette relation est brouillée dans les années trente, nous ne l'interprétons ni comme un changement de comportement, ni comme une erreur de mesure du chômage car celui, bien que plus faible en France que dans d'autres pays, est cohérent avec l'évolution de la population active

(ni retour à la terre, ni baisse de la salarisation), mais comme un effet de politique économique.

L'analyse descriptive que nous avons effectuée mériterait des extensions plus analytiques pour dater et mesurer l'amplitude des cycles de chômage de manière plus rigoureuse. La méthode à employer consisterait à filtrer la série de taux de chômage pour retirer la saisonnalité, puis la tendance stochastique, puis le cycle, en testant à chaque fois le gain par la densité spectrale.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) MM. BORDES et D. GUILLEMOT (1994) : "Marché du travail, séries longues", INSEE, Paris.
- (2) R. BOYER (1978) : "Les salaires sur longue période", *Economie et statistique*, septembre.
- (3) J. DESMARET (1946) : *La politique de la main-d'oeuvre en France*, PUF, Paris.
- (4) J. KUCZYNSKI (1955) : "Geschichte der Lage der Arbeiter unter dem Kapitalismus", Berlin, Tribüne Verlag (3e édition).
- (5) G. LETELLIER, J. PERRET, H.E. ZUBA et A. DAUPHIN-MEUNIER (1938) : *Le chômage en France de 1930 à 1936*, Paris.
- (6) E. MALINVAUD (1986) : "Sur les statistiques de l'emploi et du chômage", *Documentation Française*, Paris.
- (7) B. REYNAUD-CRESSENT (1984) : "L'émergence de la catégorie de chômeur à la fin du 19e siècle", *Economie et Statistique*, n° 165, avril, pp. 53-64.
- (8) C. ROMER (1986) : "Spurious volatility in Historical Unemployment Data", *Journal of Political Economy*, vol. 94, n° 11, pp. 1-37
- (9) R. SALAIS (1983) : "La formation du chômage moderne dans les années 1930", *Economie et statistique*, n° 155, mai.
- (10) P. VILLA (1993-a) : "Productivité et accumulation du capital en France depuis 1896", *Observations et Diagnostics Economiques*, n° 47, Octobre, pp 161-200.
- (11) P. VILLA (1993-b) : "Une analyse macro-économique de la France au XXe siècle", CNRS, Paris.
- (12) P. VILLA (1994) : "Un siècle de données macroéconomiques", INSEE, Paris.

ANNEXES

Liste

DENS	:	Demandes d'emploi non satisfaites
PDRE	:	Chômage brut interpolé par les DENS
POP	:	Population résidente interpolée
TCHO	:	Taux de chômage rapporté à la population.
PDREA	:	Chômage désaisonnalisé par la méthode de Holt et Winters additif (triple ajustement exponentiel)
TCHO	:	Taux de chômage brut rapporté à la population totale - en pourcent (1920-1939)
TCHOA	:	Taux de chômage désaisonnalisé rapporté à la population totale en pourcent. Le numérateur est désaisonnalisé par la méthode du triple ajustement exponentiel additif de Holt et Winters (1920-1939)
TCHOP	:	Taux de chômage brut rapporté à la population totale - en pourcent (1896-1914)
TCHOAP	:	Taux de chômage désaisonnalisé rapporté à la population totale en pourcent- Le numérateur est désaisonnalisé par la méthode du triple ajustement exponentiel de Holt et Winters (1896-1914)

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL DUCEPII²⁷

1994

"Croissance et spécialisation", Frédéric Busson et Pierre Villa, *document de travail n° 94-12*, novembre.

"The international Monetary System in Search of New Principales", Michel Aglietta, *document de travail n° 94-11*, septembre.

"French and German Productivity Levels in Manufacturing: a Comparison Based on the Industry of Origin Method", Deniz Unal-Kesenci et Michael Freudenberg, *document de travail n° 94-10*, septembre.

"La réunification allemande du point de vue de la politique économique", Agnès Bénassy, Pierre Villa, *document de travail n° 94-09*, septembre.

"Commerce international, emploi et salaires", Olivier Cortes et Sébastien Jean, *document de travail n° 94-08*, août.

"La fonction de consommation sur longue période en France", Pierre Villa, *document de travail n° 94-07*, juillet.

"Réglementation et prise de risque des intermédiaires financiers : la crise des prix d'actifs au début des années 1990", Benoit Mojon, *document de travail n° 94-06*, juillet.

"Turquie : d'une stabilisation à l'autre", Isabelle Bensidoun, *document de travail n° 94-05*, juillet.

"Economic Policy Strategies to Fight Mass Unemployment in Europe: An Appraisal", Henri Delessy et Henri Sterdyniak, *document de travail n° 94-04*, juillet.

"Transmission de la politique monétaire et crédit bancaire, une application à cinq pays de l'OCDE", Fernando Barran, Virginie Coudert et Benoît Mojon, *document de travail n° 94-03*, juin.

"Indépendance de la banque centrale et politique budgétaire", Agnès Bénassy et Jean Pisani-Ferry, *document de travail n° 94-02*, juin.

"Les systèmes de paiements dans l'intégration européenne", Michel Aglietta, *document de travail n° 94-01*, mai.

²⁷ Les documents de travail sont diffusés gratuitement sur demande au CEPII au 48 42 64 14 ; une liste des documents de travail 1984-1994 est également disponible à ce numéro.

1993

"Crises et cycles financiers : une approche comparative", Michel Aglietta, *document de travail* n°93-05, octobre.

"Regional and World-Wide Dimensions of Globalization", Michel Fouquin, *document de travail* n°93-04, septembre.

"Règle, discrétion et régime de change en Europe", Pierre Villa, *document de travail* n° 93-03, août.

"Crédit et dynamiques économiques", Michel Aglietta, Virginie Coudert, Benoît Mojon, *document de travail* n° 93-02, mai.

"Les implications extérieures de l'UEM", Agnès Bénassy, Alexander Italianer, Jean Pisani-Ferry, *document de travail* n° 93-01, avril.

1992

"Pouvoir d'achat du franc et restructuration industrielle de la France 1960-1991", Gérard Lafay, *document de travail* n° 92-04, décembre.

"Le Franc : de l'instrument de croissance à la recherche de l'ancrage nominal", Michel Aglietta, *document de travail* n° 92-03, décembre.

"Comportement bancaire et risque de système", Michel Aglietta, *document de travail* n° 92-02, mai.

"Dynamiques macroéconomiques des économies du sud : une maquette représentative", Isabelle Bensusan, Véronique Kessler, *document de travail* n° 92-01, mars.

1991

"Europe de l'Est et URSS : niveaux de production et de consommation en Europe de l'Est et comparaisons avec l'Europe de l'Ouest", Françoise Lemoine, *document de travail* n° 91-04, décembre.

"Europe de l'Est, URSS, Chine : la montée des déséquilibres macroéconomiques dans les années quatre-vingt", Françoise Lemoine, *document de travail* n° 91-03, décembre.

"Ordre monétaire et banques centrales", Michel Aglietta, *document de travail* n° 91-02, mars.

"Epargne, investissement et système financier en Chine", Françoise Lemoine, *document de travail* n° 91-01, février.

